

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA REDEVANCE PAYÉE POUR L'OBTENTION D'UN  
PERMIS DE PÊCHE B PAR UN PÊCHEUR BÉNÉFICIAIRE D'UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR  
PERSONNES HANDICAPÉES**

Document à renvoyer à l'adresse suivante

**Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> décembre de  
l'année de délivrance du permis de pêche :**

**Service public de Wallonie – SPW ARNE  
Département de la nature et des forêts  
Direction de la chasse et de la pêche  
Avenue Prince de Liège, 7  
5100 JAMBES**

Tél. : 081/33.58.21 – 081/33.59.00

Mail : dcp.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Nom et prénom du pêcheur :	
Date de naissance :	
Adresse :	
N° permis de pêche type B :	
N° carte de stationnement <b>valide</b> :	
N° tél. (GSM de préférence) :	
Adresse mail :	
N° de compte IBAN à créditer* :	
Nom du titulaire du compte :	

Pièces justificatives à annexer à la présente demande :

1. Copie recto/verso de la carte d'identité.
2. Copie recto/verso de la carte de stationnement pour personnes handicapées.
3. Copie du permis de pêche B.
4. \* *une déclaration sur l'honneur (en original) selon le modèle repris en annexe **uniquement** si le titulaire du compte bancaire n'est pas le détenteur du permis de pêche.*

Par la présente :

- je déclare qu'il m'est dû par le Service public de Wallonie, à charge du Fonds budgétaire pour la gestion piscicole et halieutique en Wallonie, une somme de vingt-deux euros en application de l'article 2, alinéa 2<sup>1</sup>, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 octobre 2017 relatif au permis de pêche ;
- je certifie que la présente déclaration et ses annexes sont sincères et véritables.

Date et Signature du pêcheur :	
--------------------------------	--

<sup>1</sup> **Art. 2, alinéa 2, de l'AGW du 19-10-2017** : Le pêcheur qui est détenteur d'une carte de stationnement pour personnes handicapées établie à son nom et en cours de validité, peut obtenir du Fonds un remboursement partiel de la redevance du permis B de 22 euros. Il en fait la demande auprès du directeur général de la direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement du Service public de Wallonie et joint à sa demande une copie de sa carte de stationnement pour personnes handicapées.

## Déclaration sur l'honneur

Je soussigné .....(Nom et prénom  
du payeur du permis) déclare sur l'honneur que le montant remboursé par le Service public  
de Wallonie peut être versé sur  
le compte n° ..... (IBAN)  
ouvert au nom de M/Mme ..... (nom et prénom  
du titulaire du compte)  
dont le numéro de registre national est le : .....  
et qui est domicilié(e) à .....  
..... (adresse complète).

*Date et signature du  
payeur du permis de pêche*